

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Date de convocation *L'an deux mil vingt-six, le quatorze janvier à dix-sept heures trente, le Conseil d'Administration, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Mme Annie QUEUIN, Vice-Présidente.*

07/01/2026

Etaient présents :

Mesdames Annie QUEUIN - Françoise LOISEAU - Dominique LAURENÇON
Messieurs Olivier GUYON - Miguel NAUDON - Franck LIARD

Nombre de conseillers en exercice

Procuration : /

11

Excusés :

Présents

Mesdames Irène BOYER - Micheline AUFRAY
Monsieur Gilles TESSIER

06

Absents :

Votants

Madame Hélène MAUROUARD
Monsieur Stéphane CREFF

06

Secrétaire de séance : M. Miguel NAUDON

- : - : - : - : - : - : - : - : - :

Ordre du jour de la séance :

- *Approbation du précédent procès-verbal du 5 novembre 2025*
- *Présentation Rapport et Débat d'Orientation Budgétaire*
- *Dossier aide alimentaire et/ou financière*
- *Signature de la convention de partenariat avec la banque alimentaire*
- *Bilan du Spectacle de Noël*
- *Achat chocolats de Noël pour les bénéficiaires de la banque alimentaire*
- *Questions diverses*

- : - : - : - : - : - : - : - : - :

Mme la Vice-Présidente ouvre la séance à 17 h 30 et procède à l'appel.

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA PRÉCÉDENTE
COMMISSION DU C.C.A.S.**

Madame la Vice-Présidente soumet le procès-verbal de la séance du 5 novembre 2025 à l'approbation des membres du C.C.A.S.

Ces derniers sont invités à faire savoir s'ils ont des remarques à formuler sur le précédent procès-verbal avant son approbation définitive.

Les membres du Conseil d'Administration ont approuvé le procès-verbal de la séance du 5 novembre 2025.

Pour : 04

Contre : /

Abstention : 0

PRESENTATION RAPPORT ET DEBAT ORIENTATION BUDGETAIRE

Mme Annie QUEUIN, Vice-Présidente, présente le projet du Rapport d'Orientation Budgétaire au Conseil d'Administration, projet de rapport ayant été joint à la convocation.

Ce ROB donne lieu au Débat d'Orientation Budgétaire au cours duquel chaque élu a pu exprimer ses observations.

Les membres du Conseil d'Administration échangent entre eux et apportent des précisions sur les actions à mener en 2026.

- **Poursuivre le traitement des aides financières en établissant un suivi de la situation avec les bénéficiaires ;**
- **Prévenir une éventuelle augmentation des bénéficiaires de la banque alimentaire en raison de la conjoncture économique ;**
- **Continuer à solliciter davantage le F.S.L. afin d'accompagner nos administrés en difficulté financière en raison de l'augmentation des cotisations d'assurances habitation, des mutuelles et des factures d'énergie ;**
- **Proposer une manifestation en fin d'année pour les seniors ;**
- **Mener une prochaine réflexion sur une analyse des besoins sociaux ;**
- **Continuer le partenariat avec les acteurs sociaux du département.**

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité le Rapport d'Orientation Budgétaire avec les modifications ci-dessus.

Pour : 06

Contre : /

Abstention : 0

DOSSIERS D'AIDE ALIMENTAIRE ET / OU FINANCIÈRE

Pas de nouveau dossier à présenter ce soir seulement des informations sur le dossier de la famille n°65. Rappel de la situation : Famille monoparentale avec 3 enfants. Cette personne est revenue vers nos services pour un problème d'impayé sur une facture d'énergie d'un montant de 1 608.84 €. Nous ne lui avons pas accordé d'aide financière du fait qu'elle n'a pas souhaité nous transmettre ses relevés de compte. De plus, une demande de FSL auprès du département avait été déposée quelques semaines auparavant. Le FSL lui a été accordé avec un montant maximum de 300 €. Toutefois, le département lui rappelle que le dispositif ne peut être sollicité de manière récurrente (demande faite 3 années de suite)

SIGNATURE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA BANQUE ALIMENTAIRE

Madame la Vice-Présidente précise que la dernière convention a été signée le 9 avril 2013. Aujourd'hui une nouvelle convention nous a été adressée et elle doit être validée par les membre du CCAS.

Les membres du Conseil d'Administration autorise à l'unanimité Madame la Vice-Présidente à la compléter et à la signer.

Pour : 06

Contre : /

Abstention : 0

BILAN DU SPECTACLE DE NOEL

*Bilan général positif, les participants ont apprécié la formule du spectacle-goûter.
Pour information, il a été adressé 354 courriers aux personnes concernées.
181 familles ont donné une réponse donc un peu moins de 50%.
174 personnes inscrites. Finalement, 145 personnes étaient présentes le jour du spectacle.*

Bilan financier du spectacle-goûter :

• Spectacle	2 100.00 €	
• Repas des artistes	128.00 €	(8 x 16 €)
• Salaire du technicien + cotisations salariales	485.46 €	facturé par le Val'Rhone
• Boulangerie Maison des Saveurs	225.00 €	
• Boulangerie Glinche	540.00 €	
• Huper U Ecommoy	195.90 €	
• Sacem	158.46 €	
• Ménage de la salle après le spectacle	126.00 €	

D'où un total de :

3 958.82€

Il faut noter que :

- le budget de 2024 s'élevait à 7 774.58 € (bons d'achats 6 955 € + 350.00 € représentation théâtrale + 469.58 € goûter) et que les bons d'achats ont été attribués par personne et non par famille comme les années précédentes.

*Les premières années ,1 pers. = 3 bons d'achat de 5 € soit 15 € et un couple = 4 bons d'achat de 5 € soit 20 €.

*En 2024, 1 pers. = 3 bons d'achat et un couple = 6 bons d'achat.

ACHAT CHOCOLATS DE NOEL POUR LE BENEFICIAIRES DE LA BA

Comme la commission qui était prévue le 10 décembre 2025 a été annulée et afin de maintenir un geste de solidarité à l'occasion des fêtes de Noël, Mme la vice-Présidente signale qu'elle a procédé à l'achat de 4 boîtes de chocolats pour les 4 bénéficiaires actuels et 2 paquets de Kinders pour les enfants (2) d'une famille. Cette dépense représente un montant de 50,14 €.

Les membres du Conseil d'Administration approuvent cette initiative et autorisent le paiement de cette dépense à l'unanimité.

Pour : 06

Contre : /

Abstention : 0

QUESTIONS DIVERSES

❖ Plateforme TICADI

Madame la Vice-Présidente informe qu'à partir de janvier 2026, il faudra utiliser le logiciel Ticadi pour la gestion des stocks de la BA ce qui engendrera un travail supplémentaire à chaque distribution pour les membres du CCAS et de l'agent qui est chargé de l'administratif.

❖ Bienvenue à la retraite

La dernière séance aura lieu le vendredi 16 janvier.

❖ Banque Alimentaire

Mme Annie QUEUIN, Vice-Présidente, informe les membres du conseil d'administration que les prochaines Banque Alimentaire auront lieu les vendredis :

- 23 janvier ;

- 20 février ;

Et la dernière du mandat sera le 13 mars.

❖ Commission CCAS

Les prochaines commissions seront le :

- 11 février (Mme Loiseau sera excusée)

- 11 mars

: - : - : - : - : - : - : -

Aucune autre question n'est abordée, la séance est levée à 18 h 40.

- : - : - : - : - : - : -

Après le Conseil d'Administration,

Procès-verbal arrêté à la séance du C.C.A.S. du 11 février 2026

Prise en compte des éventuelles remarques formulées lors de la séance du 11 février 2026.

À Moncé en Belin, le 19 janvier 2026
Le Secrétaire de Séance,

Miguel NAUDON

La Vice-Présidente du C.C.A.S.,

Annie QUEUIN

